



Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour l'exercice 2016

Février 8, 2017

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 8 fév. 2017) - Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice clos le 30 novembre 2016.

Faits saillants financiers de l'exercice 2016

- Les revenus consolidés en hausse de 24 % pour s'établir à 37,1 millions de dollars
- Le BAIIA ajusté a augmenté à 6,6 millions de dollars¹
- Les activités d'exploitation se sont soldées par un bénéfice de 3,9 millions de dollars
- Un produit net de 15 millions de dollars en marge de l'appel public à l'épargne de décembre 2016

¹Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

« Notre dernier exercice s'est révélé à la fois valorisant et stimulant. Nous avons terminé l'exercice avec nos meilleurs résultats à ce jour en regard des ventes de notre produit. En fait, *EGRIFTA*^{MD} est devenu l'assise sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour aller plus loin. En outre, *EGRIFTA*^{MD} a rendu possible l'acquisition des droits de commercialisation de l'ibalizumab, lequel présente un potentiel considérable et qui pourrait, s'il est approuvé par la FDA, rapporter des revenus supplémentaires importants à la Société », a déclaré M. Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

« La transaction portant sur l'ibalizumab pourrait s'avérer un point décisif pour l'avenir de notre Société », a conclu M. Tanguay.

Prévisions

Nous prévoyons que, prises isolément, les activités se rapportant à *EGRIFTA*^{MD} pour la période de 12 mois qui se terminera le 30 novembre 2017 devraient générer des ventes nettes se chiffrant entre 40 000 000 \$ et 42 000 000 \$. Cet estimé a été établi sur la base d'un taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,32. Nous mettons actuellement la touche finale aux plans entourant le lancement de l'ibalizumab aux États-Unis, qui, nous le croyons, devrait avoir lieu en 2017, s'il est approuvé. Le 1^{er} mars 2017, nous rendrons public nos plans ainsi que de nouvelles prévisions concernant l'incidence de ces plans sur nos ventes et notre BAIIA ajusté.

Résultats financiers de l'exercice 2016

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés audités de la Société pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités sont disponibles au www.sedar.com et au www.theratech.com. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars canadiens et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, *EGRIFTA*^{MD} fait référence à la tésamoréline, utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA*^{MD} est notre marque de commerce.

Période de 12 mois close le 30 novembre 2016

Les **revenus consolidés** ont atteint 37 072 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, en regard de 30 055 000 \$ pour l'exercice 2015.

Les **revenus** tirés des ventes nettes ont augmenté de 24 % en 2016 grâce à des ventes unitaires plus élevées, à des variations des cours de change favorables et à des prix supérieurs.

Un paiement initial de 200 000 \$ avait été reçu en 2015 dans le cadre du partenariat commercial avec AOP.

Le **coût des ventes** s'est établi à 6 658 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, par rapport à 4 024 000 \$ pour l'exercice 2015. Pour l'exercice 2016, le coût des ventes tient compte des redevances de 2 430 000 \$ qui doivent être payées sur les ventes depuis le 1^{er} janvier 2016 aux termes de la convention de résiliation de licence d'EMD Serono.

Pour l'exercice 2016, un recouvrement de coûts de production non attribués de 86 000 \$ a été comptabilisé alors que pour l'exercice 2015, le coût des ventes tenait compte de coûts de production non attribués de 338 000 \$, dont une tranche de 229 000 \$ était liée à la dépréciation des stocks.

Les **frais de R&D**, déduction faite des crédits d'impôt, se sont chiffrés à 6 955 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, comparativement à 4 905 000 \$ pour l'exercice 2015. La majeure partie de la hausse par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation des dépenses liées aux affaires médicales dans la poursuite de notre objectif visant à élargir le bassin de patients utilisant *EGRIFTA*^{MD}. Les affaires médicales englobent essentiellement les programmes d'éducation médicale faisant appel à des médecins et à des infirmières qui sont des leaders d'opinion travaillant auprès des porteurs du VIH afin de les familiariser avec les données scientifiques en lien avec *EGRIFTA*^{MD} et à ses avantages thérapeutiques. Les frais de R&D comprennent également les coûts liés à nos deux essais de phase IV, coûts qui se sont élevés à 2 341 000 \$ au cours de la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, comparativement à 2 771 000 \$ pour l'exercice 2015. Les affaires réglementaires, l'assurance de la qualité et le projet de formulation F4 sont d'autres composantes des frais de R&D.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 14 658 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, contre 12 926 000 \$ pour l'exercice 2015. Désormais, les frais de vente et de développement des marchés comprennent les coûts liés au maintien de notre propre équipe de vente, ainsi qu'aux différents éléments de notre programme de mise en marché, dont notre groupe de marketing, notre centre d'appels, nos services de remboursement et les campagnes promotionnelles ayant pour but d'accroître la notoriété d'*EGRIFTA*^{MD} et de ses avantages thérapeutiques au sein de la communauté VIH. Au cours de l'exercice 2016, nous avons également commencé à engager des coûts liés au lancement prévu de l'ibalizumab en 2017.

Les frais de vente et de développement des marchés comprennent l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établi pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD}. Cette charge d'amortissement s'est chiffrée à 2 007 000 \$ pour l'exercice 2016, comparativement à 1 905 000 \$ pour l'exercice 2015.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 4 863 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, comparativement à 4 055 000 \$ pour l'exercice 2015. La hausse des frais pour l'exercice 2016 est principalement attribuable à la rémunération fondée sur des actions (une charge hors trésorerie) et à l'embauche d'un chef de la direction financière.

Le **BAIIA ajusté** pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016 a atteint 6 573 000 \$, comparativement à 6 439 000 \$ pour l'exercice 2015. Cette légère amélioration du BAIIA ajusté pour l'exercice 2016 a été comptabilisée malgré l'incidence sur le bénéfice de la charge au titre des redevances d'*EGRIFTA*^{MD} de 2 430 000 \$ et des coûts de plus de 1 000 000 \$ liés au lancement prévu de l'ibalizumab, lesquels n'avaient pas été engagés pour l'exercice 2015. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit un **bénéfice net** de 410 000 \$, ou 0,01 \$ par action (0,01 \$ par action après dilution), pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, en comparaison d'un bénéfice net de 1 571 000 \$, ou 0,03 \$ par action (0,02 \$ par action après dilution), pour l'exercice 2015.

Pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2016, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 2 691 000 \$, contre des flux de trésorerie de 7 086 000 \$ pour l'exercice 2015. La réduction des flux de trésorerie s'explique en grande partie par la variation des actifs et des passifs d'exploitation. Les principales composantes de cette variation sont le recul de 2 158 000 \$ des créiteurs et charges à payer et la hausse de 2 101 000 \$ des clients et autres débiteurs. Au cours de l'exercice 2016, la Société a versé à EMD Serono des paiements de 5 196 000 \$ à titre de règlement partiel de son obligation à long terme (5 398 000 \$ pour l'exercice 2015).

Le 6 août 2015, la Société a conclu un appel public à l'épargne visant 4 600 000 unités qui a donné lieu à un produit brut de 11 040 000 \$. Chaque unité était constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société, chaque bon de souscription entier (un « bon de souscription ») pouvant être exercé pendant une période de 24 mois à compter de la date de clôture du placement à un prix d'exercice de 3,00 \$ l'action. Aux termes des IFRS, le traitement prescrit pour les bons de souscription émis à un prix d'exercice libellé en monnaie étrangère, le dollar canadien dans ce cas-ci, prévoit que ces bons de souscription soient classés à titre de passif évalué à la juste valeur. Les frais d'émission d'actions payés en 2015 avaient totalisé 1 126 000 \$, ce qui a donné lieu à un produit net de 9 914 000 \$.

Résultats financiers du quatrième trimestre de 2016

Les **revenus consolidés** se sont chiffrés à 10 377 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, en regard de 9 011 000 \$ pour la période correspondante de 2015.

Les **revenus** tirés des ventes nettes ont atteint 10 376 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, contre 9 007 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2015. Cette hausse de 15 % est attribuable aux hausses des ventes unitaires et des prix.

Le **coût des ventes** s'est établi à 1 978 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, par rapport à 1 161 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2015. Le coût des ventes pour le quatrième trimestre de 2016 comprend une charge au titre des redevances de 757 000 \$, lesquelles doivent être payées sur les ventes depuis le 1^{er} janvier 2016 aux termes de la convention de résiliation de licence d'EMD Serono.

Les **frais de R&D**, déduction faite des crédits d'impôt, se sont chiffrés à 1 158 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, comparativement à 926 000 \$ pour la même période un an plus tôt. Les coûts liés aux deux essais cliniques de phase IV (soit l'étude d'observation et l'étude sur la rétinopathie) se sont établis à 310 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, par rapport à 265 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015. L'intensification des activités liées aux affaires médicales, aux affaires réglementaires et à l'assurance de la qualité, compte pour la quasi-totalité de l'écart résiduel entre le montant des frais de R&D du quatrième trimestre de l'exercice 2016 et celui du quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 3 762 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, en regard de 4 348 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2015. Le niveau plus élevé des frais en 2015 s'explique essentiellement par l'augmentation prévue des activités de vente et de développement des marchés qui s'est enclenchée au quatrième trimestre de 2015 et qui s'est poursuivie au début de l'exercice 2016. Les frais de vente et de développement des marchés comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD}. Cette charge d'amortissement s'est chiffrée à 501 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, comparativement à 499 000 \$ pour la même période un an plus tôt.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 1 385 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, alors qu'ils avaient totalisé 1 157 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015.

Les activités d'exploitation se sont soldées par un bénéfice de 1 455 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, contre 1 419 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015.

Le **BAIIA ajusté** pour le trimestre clos le 30 novembre 2016 a atteint 2 812 000 \$, comparativement à 2 185 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2015. Une augmentation du BAIIA ajusté au quatrième trimestre de l'exercice 2016 a été comptabilisée malgré l'incidence sur le bénéfice de la charge au titre des redevances d'*EGRIFTA*^{MD} et des coûts liés au lancement prévu de l'ibalizumab, lesquels n'avaient pas été engagés pour l'exercice 2015. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges mentionnées ci-dessus, nous avons inscrit un **bénéfice net** de 173 000 \$, ou 0,00 \$ par action, pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, en comparaison d'un bénéfice net de 488 000 \$, ou 0,01 \$ par action, pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015.

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2016, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 2 688 000 \$, contre des flux de trésorerie de 3 233 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2015. L'accroissement des charges hors trésorerie en 2016 s'explique en grande partie par la hausse des charges financières susmentionnée. L'apport des variations des actifs et des passifs d'exploitation aux flux de trésorerie s'est établi à 446 000 \$ pour l'exercice 2016, comparativement à 1 647 000 \$ pour l'exercice précédent, ce qui rend compte des importantes variations de l'apport des postes suivants : Clients et autres débiteurs, Stocks, Crédeurs et charges à payer et Provisions. Toutes ces variations ont eu lieu dans le cours normal des activités.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 5 décembre 2016, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant la vente et l'émission de 5 323 000 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie brute de 16 501 000 \$. Les frais d'émission d'actions sont estimés à 1 490 000 \$, ce qui a donné lieu à un produit net de 15 011 000 \$. La Société a attribué aux preneurs fermes une option de surallocation pour la vente et l'émission de 798 450 actions ordinaires supplémentaires à un prix d'émission de 3,10 \$ par action, exerçable pendant une période de 30 jours à compter de la date de clôture. L'option de surallocation n'a pas été exercée. La Société a également émis des options de courtier pour la vente et l'émission de 212 920 actions ordinaires à un prix d'émission de 3,10 \$ par action, exerçables pendant une période de 18 mois à compter de la date de clôture.

En janvier 2017, les 124 000 bons de souscription de courtier restants, émis au cours de l'exercice 2015, ont été exercés. De plus, 124 000 actions ordinaires et 62 000 bons de souscription d'actions ordinaires ont été émis pour une contrepartie en trésorerie de 297 600 \$.

Mesures non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement du BAIIA ajusté est présenté dans le tableau qui suit. Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements, l'impôt ainsi que les crédits d'impôt à l'investissement fédéraux de l'ARC inscrits en 2014. Nous excluons aussi l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions pour le régime d'options d'achat d'actions ainsi que la dépréciation des stocks, dans le calcul du BAIIA ajusté. Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondées sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars canadiens)

| | Trimestres clos les | | Exercices clos les | | |
|--|---------------------|--------------|--------------------|--------------|------------------|
| | 30 novembre | | 30 novembre | | |
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Bénéfice net (perte nette) | 173 | 488 | 410 | 1 571 | (10 541) |
| Ajouter (déduire) : | | | | | |
| Amortissements | 587 | 502 | 2 108 | 1 917 | 1 142 |
| Charges financières | 1 306 | 399 | 2 993 | 2 294 | 2 080 |
| Produits financiers | (24) | (27) | (104) | (289) | (329) |
| Rémunération fondée sur des actions pour le régime d'options d'achat d'actions | 131 | 46 | 563 | 148 | 81 |
| Crédits d'impôt à l'investissement fédéraux | 0 | 0 | 0 | 0 | (4 110) |
| Charge d'impôt sur le résultat | 639 | 559 | 639 | 569 | 31 |
| Dépréciation des stocks | 0 | 218 | (36) | 229 | 1 071 |
| BAIIA ajusté | 2 812 | 2 185 | 6 573 | 6 439 | (10 575) |

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/8293>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible deux heures après la fin de l'appel, et ce, jusqu'au 22 février 2017, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 49662824.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir auprès des patients infectés par le VIH un mode de vie sain et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur les revenus et le BAIIA ajusté que nous prévoyons enregistrer pour l'exercice 2017, sur les revenus que nous anticipons générer des ventes de l'*EGRIFTA*^{MD} pour l'exercice 2017, l'approbation d'ibalizumab et la croissance de nos revenus une fois ibalizumab approuvé et commercialisé.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} continueront de croître et que nous rencontrerons nos prévisions de vente anticipées concernant *EGRIFTA*^{MD} pour l'exercice 2017, le taux de change USD/CAD ne fluctuera pas au cours de l'exercice 2017, la FDA n'émettra pas d'ordonnance ou de décision ayant l'effet d'affecter de façon défavorable la commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD} aux États-Unis, ibalizumab sera approuvé par la FDA aux États-Unis et nous débiterons la commercialisation d'ibalizumab d'ici la fin de 2017, de même que l'ibalizumab sera accepté comme médicament, si approuvé, par les médecins et les patients.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques visent notamment une baisse des ventes de l'*EGRIFTA*^{MD} au cours de l'exercice 2017, un rappel visant *EGRIFTA*^{MD}, l'émission d'une ordonnance ou décision par la FDA affectant de façon défavorable la commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD}, le non-dépôt auprès de la FDA d'une demande d'approbation pour l'ibalizumab, la non-approbation de l'ibalizumab par la FDA et, même si approuvé, le fait que nous ne soyons pas en mesure de lancer et de commercialiser l'ibalizumab d'ici la fin de 2017.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » de notre notice annuelle en date du 7 février 2017 pour tout autre risque additionnel concernant nos activités. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
EXOCET Relations publiques
514-913-1957